



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

AVIS RECTIFICATIF

SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

« DEVELOPPEMENT D'APPLICATIFS FRONT OFFICE POUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE » REPARTIS EN 2 LOTS

Lot 1 – Développement ou acquisition d'un logiciel de gestion de crédits

Lot 2 - Ajout de sept (07) fonctionnalités à une solution agency banking

Crédit IDA 78730

AMI N° C-453-PIC3/2025

Date de lancement initial : 02 octobre 2025

Date de l'avis rectificatif : 15 octobre 2025

Le présent rectificatif modifie la date limite de dépôt de dossiers de manifestations d'intérêt.

Le paragraphe 9 de la sollicitation de manifestations d'intérêt initiale est remplacé par ce suit :

9. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés exclusivement par mail sous format PDF au plus tard le **27 octobre 2025** à minuit (heure de Madagascar) à l'adresse : procurement@pic.mg ;

SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

« DEVELOPPEMENT D'APPLICATIFS FRONT OFFICE POUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE » REPARTIS EN 2 LOTS

Lot 1 – Développement ou acquisition d'un logiciel de gestion de crédits

Lot 2 - Ajout de sept (07) fonctionnalités à une solution agency banking

Crédit IDA 78730

AMI N° C-453-PIC3/2025

Date de lancement : 02 octobre 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre des contrats de consultance en objet.
2. Dans le cadre de ses activités d'appui à l'Inclusion financière, le PIC apporte son soutien aux institutions de microfinance (IMF). Cet appui vise à améliorer l'environnement des affaires, à soutenir le développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat, et à promouvoir une croissance inclusive.

Les objectifs principaux de la mission de développement d'applicatifs front office pour les IMF concernent :

Pour le lot 1 : Le développement ou l'acquisition d'un logiciel intégré de gestion de crédits pour CEM, capable de :

- Gérer les prospections clients ;
- Permettre aux clients la souscription de crédit en ligne ;
- S'interfacer avec le service financier numérique existant pour le déblocage du crédit ou le paiement des échéances du client, ainsi que les opérations y afférentes (comme les paiements de pénalité en cas de retard, SMS à envoyer à chaque transaction dans le compte CAV) ;

- S'interfacer avec l'ERP bancaire existant pour la comptabilisation périodique.

Pour le lot 2 : la sélection d'une firme ayant la capacité nécessaire pour réaliser l'ajout de fonctionnalité à la première version d' une solution Agency Banking. Dans le cadre de numérisation du front office, il est attendu les fonctionnalités suivantes :

- Fonctionnalité 1 : Mise à niveau technologique de la plateforme
- Fonctionnalité 2 : Tableau de bord et outils de pilotage
- Fonctionnalité 3 : Reportings réglementaires à l'attention de l'autorité de supervision
- Fonctionnalité 4 : Gestion des liquidités et accréditation des agents bancaires
- Fonctionnalité 5 : Authentification biométrique sur l'application mobile agent bancaire
- Fonctionnalité 6 : Tickets multicanaux via impression, SMS et ticket virtuel
- Fonctionnalité 7 : Application pour cash collect tablet/device

3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg
4. La coordination nationale du Projet PIC3 invite les cabinets d'études/firmes à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir toutes les informations nécessaires démontrant qu'ils ont les qualifications requises et la compétence à assurer les services et joindre dans leurs dossiers au moins les documents suivants :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt ;
 - Un dossier de présentation détaillé du cabinet d'études/firme (format libre), dans laquelle leurs expériences générales et spécifiques, liées à la mission, soient mise en exergue.

Il est important de noter que le dossier de manifestation d'intérêt ne doit fournir aucun renseignement sur les personnels-clés listés dans les termes de références.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.15 et 3.16 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, sixième édition – Février 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Les cabinets d'études/firmes peuvent s'associer à d'autres cabinets pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si le cabinet prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.
7. Le cabinet d'études/firme sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 6ème édition (février 2025), suivant la méthode de Sélection Fondée sur Les Qualifications des Consultants (SQC).
8. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés exclusivement par mail sous format PDF au plus tard le **16 octobre 2025** à minuit (heure de Madagascar) à l'adresse : procurement@pic.mg

L'objet du mail d'envoi doit porter obligatoirement la mention suivante « AMI N° C-453-PIC3/2025 –**DEVELOPPEMENT D'APPLICATIFS FRONT OFFICE POUR IMF** » en indiquant le numéro du lot choisi et son objet.

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 02 octobre 2025
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance